

**Programmation de la Flotte en 2023  
Appel à projets 2022 pour les campagnes programmables à partir de 2024  
sur les navires hauturiers**

Chères et chers Collègues,

Le comité directeur de la Flotte s'est réuni le 12 octobre 2022. Il a examiné la programmation de la flotte en 2023 et a statué sur l'appel à projets 2022 relatif aux campagnes hauturières programmables à partir de 2024.

Concernant la programmation de la Flotte pour 2023.

Le besoin d'un complément de financement de l'ordre de 9 M€ pour couvrir les surcoûts de carburant liés à ce calendrier a été confirmé. Il est cependant possible que la réponse du MESR<sup>1</sup> concernant un éventuel complément de subvention n'arrive qu'en décembre 2022. Pour autant, la réalisation des premières missions de l'année 2023 nécessite un délai d'organisation et de prévenance incontournable, de l'ordre de 6 mois, pour les équipes scientifiques comme pour les opérateurs de la flotte.

Sur proposition de la direction de la Flotte, le comité directeur a décidé d'un premier groupe de missions qui seront réalisées en début d'année 2023. Ce sont :

- Les missions des navires hauturiers dont la date de mobilisation scientifique est antérieure au 30 avril 2023,
- Les missions côtières et semi-hauturières dont la date de mobilisation scientifique est antérieure au 31 mars 2023.

Les missions sur les navires de station ne sont pas concernées par cette décision.

Les chefs de mission concernés seront directement informés dans les jours qui viennent de la décision de programmation les concernant.

Les décisions relatives à l'activité des navires au-delà de ces dates ne pourront pas être prises avant janvier 2023, le temps de prendre la mesure du budget définitivement disponible et d'arbitrer éventuellement les scénarios possibles. Afin de ne pas les compromettre a priori, les campagnes prévues au-delà de ces dates continuent à être préparées.

---

<sup>1</sup> Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

### Appel à projets 2022 pour des campagnes hauturières programmables à partir de 2024.

Dans la mesure où il existe encore à ce jour une forte incertitude sur la majorité de l'activité de la Flotte en 2023 et considérant qu'il ne peut pas retarder plus longtemps l'ouverture de l'appel à projets, le comité directeur a décidé d'ouvrir un appel à projets restreint.

Le risque est en effet très élevé qu'un nombre important de campagnes évaluées programmables cette année ne puissent pas être réalisées dans un délai raisonnable. Du point de vue de l'optimisation de la programmation de la Flotte, et afin de rationaliser les transits et minimiser l'impact environnemental des campagnes, il est cependant nécessaire de disposer de suffisamment de campagnes programmables dans certaines zones où des campagnes sont en attente depuis longtemps, mais trop peu nombreuses pour déplacer un navire ; ces zones sont la zone Antilles-Guyane, la zone océan Pacifique Est et la zone océan Indien Ouest.

A contrario, le *Marion Dufresne II*, avec sa particularité d'être mobilisé sur trois périodes fixes pour le ravitaillement des îles subantarctiques, dispose déjà d'un nombre important de campagnes programmables et en attente d'être réalisées.

En conséquence, un appel à projets limité, d'une part, aux zones Antilles-Guyane, océan Pacifique Est et océan Indien Ouest et, d'autre part, aux trois navires hauturiers *Pourquoi pas ?*, *Atalante* et *Thalassa* (à l'exclusion du *Marion Dufresne II* et de l'*Antéa*) sera diffusé dans les jours qui viennent.

Olivier Lefort

Directeur de la Flotte océanographique française,  
Pour le Comité Directeur de l'IR\* Flotte Océanographique Française